

Projet de recherche-action interdisciplinaire - 3 ECTS

3 ECTS

Formations concernées

Master en enseignement
pour le secondaire 1

Mobilité IN Secondaire 1

Semestre

Printemps

Organisation du module

MSPRO35B-1 Projet de
recherche-action
interdisciplinaire - 3 ECTS

Responsable du module

Greslé-Favier Claire, UER
AGIRS
claire.gresle-favier@hepl.ch

Schumacher Jérôme
Albert, UER SANS_UER
jerome-albert.schumacher@hepl.ch

Le module MSPRO35 permet une grande liberté dans la réalisation de projets individuels de nature interdisciplinaire, à la fois pour ce qui est des questionnements, des enjeux, des contenus, des méthodes et des modalités de certification. Il doit toutefois être en lien avec le degré d'enseignement de l'étudiant-e (formation à l'enseignement secondaire 1).

En partant d'une problématique liée au métier d'enseignant-e, ce type de projet, qui s'apparente à une démarche de recherche-action, vise à articuler théorie et pratique dans une démarche interdisciplinaire.

L'étudiant-e soumet un avant-projet sur la base d'un canevas (1-2 pp.) au(x) responsable(s) du module. Cet avant-projet définit les contours du projet individuel, en clarifiant la problématique, la question de recherche et les méthodes préconisées pour y répondre. Le document spécifie aussi le caractère interdisciplinaire de la démarche envisagée et indique 2 à 4 compétences professionnelles qui seront travaillées.

Une fois le projet validé par la filière, l'étudiant-e est mis-e en contact avec un-e formatrice-teur spécialiste de la discipline ou du domaine concerné, qui l'accompagnera dans son projet et en assurera la certification.

Après accord formel, l'étudiant-e et la ou le formatrice-teur établiront le descriptif du projet, ses objectifs, son échéancier, le livrable attendu et le mode de certification.

Le module est en principe réalisé sur deux semestres. Le calendrier de l'inscription est identique à celui des autres modules du plan de formation.

Compétences travaillées

La compétence clé no. 2, « S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel » est au cœur des compétences travaillées dans ce module.

Dans la préparation de son projet, l'étudiant-e indique 1 à 3 compétences supplémentaires qui seront travaillées.

Les niveaux de maîtrise prévus ainsi que les indicateurs seront précisés avec la formatrice ou le formateur qui suivra le travail.

Thèmes et activités-clés

L'étudiant·e a la possibilité d'explorer la thématique qui l'intéresse et le·la questionne, pour autant que celle-ci porte sur les enjeux de l'enseignement au degré scolaire visé. Les projets peuvent se traduire dans des activités variées (séquence d'enseignement ou démarche pédagogique testée en classe, analyse critique d'un projet d'établissement, analyse réflexive d'un journal de bord, etc).

Modalités de travail

L'étudiant·e élabore un avant-projet, qu'elle·il soumet à la filière pour validation. Une fois le projet validé, la filière identifie une formatrice ou un formateur ayant les compétences et les connaissances nécessaires à l'encadrement du travail. La suite du processus, y compris l'évaluation certificative, se déroule directement entre l'étudiant·e et la formatrice ou le formateur.

Niveaux de maîtrise évalués

Les niveaux de maîtrise prévus ainsi que les indicateurs seront précisés avec la formatrice ou le formateur qui suivra le travail.

Évaluation formative

Selon l'échéancier du projet

Évaluation certificative (pour la session de juin 2026)

Définies entre la·le formatrice·teur et l'étudiant·e.

Ouvrages de base

Les références sont proposées en fonction des thématiques de travail choisies par les étudiant·e·s.